

pendant, nouveau Léandre, il n'alloit pas joindre sur le rivage opposé une amante chérie, qui lui offroit le prix de son audace et de ses fatigues. Maintenant, grâce à ce commentaire de nouvelle espèce, on ne doit plus conserver de doutes à ce sujet, et nous pourrons encore, sans craindre de les voir démentir, citer ces beaux vers de Virgile :

*Quid juvenis, magnum cui versat ossibus ignem
Durus amor ? Nempè abruptis turbata procellis
Nocie natat cæcā seruse freta : quem super ingens
Porta tonat cæli, et scopulis illisa reclamant
Æquora ; nec miseri possunt revocare parentes,
Nec moritura super crudeli funere virgo.*

GEORG. liv. III.

Que n'ose un jeune amant qu'un feu brûlant dévore !

L'insensé, pour jouir de l'objet qu'il adore,

La nuit, au bruit des vents, aux flueurs de l'éclair,

Seul traverse à la nage une orageuse mer :

Il n'entend ni les cieux qui grondent sur sa tête,

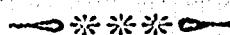
Ni le bruit des rochers battus par la tempête,

Ni ses tristes parens de douleur éperdus,

Ni son amante, hélas ! qui meurt, s'il ne vit plus.—DELILLE.

L., A.

[Ruche d'Aquitaine.]



VOYAGES.

NARRATION of a journey in Egypt, and the country beyond the Cataracts; by THOMAS LEGH, Esq. M. P.—London, 1816.

Voyage en Egypte et dans le pays situé au-delà des Cataractes; par SIR THOMAS LEGH, Ecuyer, membre du parlement d'Angleterre.

SANS examiner si l'Egypte tenoit ou non des Indous ses premières institutions, on peut assurer néanmoins que les prêtres chargés de ce dépôt ne le communiquoient qu'avec la plus grande réserve. Entretenues à l'ombre des autels, les connaissances utiles ne sortoient du temple que sous des figures allégoriques. On savoit déjà qu'il ne faut pas rendre le peuple trop raison-